

SECRETARY-GENERAL'S PEACEBUILDING FUND
MODELE DE DOCUMENT DE PROJET



United Nations
Peacebuilding

DOCUMENT DE PROJET PBF

Pays: Côte d'Ivoire	
TITRE DU PROJET : PBF/CIV/H-2 : Appui à la planification, la coordination, au suivi et à l'évaluation de la mise en œuvre du Plan Prioritaire de consolidation de la Paix	
NUMERO Projet / MPTF Gateway: 00095624	
Modalité de financement PBF : <input type="checkbox"/> IRF <input checked="" type="checkbox"/> PRF	Si le financement passe par un Fonds Fiduciaire ("Trust fund") : <input type="checkbox"/> Fonds fiduciaire pays <input type="checkbox"/> Fonds fiduciaire régional Nom du fonds fiduciaire:
Liste de toutes les agences récipiendaires des fonds PBF (en commençant par l'agence chef de file), avec le type d'organisation (ONU, ONG etc.) : Bureau du Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies (à travers le PNUD)	
Liste d'autres partenaires de mise en œuvre (gouvernementaux ou non-gouvernementaux) : Ministère du Plan et du Développement	
Date estimative de début du projet¹: 15 juin 2015 Durée du projet en mois : ² 31 décembre 2021 + 12 mois (nouvelle fin: 31 décembre 2022) Zones géographiques de mise en œuvre du projet : Abidjan, Côte d'Ivoire	
Est-ce que le projet fait part d'une des fenêtres prioritaires spécifiques du PBF : <input type="checkbox"/> Initiative de promotion du genre <input type="checkbox"/> Initiative de promotion de la jeunesse <input checked="" type="checkbox"/> Transition entre différentes configurations de l'ONU (e.g. sortie de la mission de maintien de la paix) <input type="checkbox"/> Projet transfrontalier ou régional	
Budget total du projet PBF* (par agence récipiendaire) : Budget initial: 1 150 000 \$US Budget additionnel 1 (2017): 500 000 \$US Budget additionnel 2 (2018): 600 036,38 \$US Budget additionnel 3 (2019): 530 379,38 \$US Budget additionnel 4 (2020) : 352 224,38 \$US Total : 3 132 640,13 \$US	
Toute autre source de financement existant pour le projet (montant et source) : Gouvernement 148 641,83 \$US (contribution directe)	

¹ Note: actual commencement date will be the date of first funds transfer.

² Maximum project duration for IRF projects is 18 months, for PRF projects – 36 months.

Budget total du projet : 3 281 281,97 \$US

PBF 1ère tranche: PNUD: 1 1 50 000 \$ US	PBF 2ème tranche*: PNUD: 500 000\$ US	PBF 3ème tranche*: PNUD : 600 034,36 \$ US	PBF 4ème tranche*: PNUD : 371 265,56 US	PBF 5ème tranche*: PNUD : 159 113,81 \$ US
PBF 6ème tranche*: PNUD : 246 557,06 \$ US	PBF 7ème tranche*: PNUD : 105 667,31 \$ US			

Deux-trois phrases avec une brève description du projet et une explication succincte de la façon dont le projet est rapide, catalytique et tolérant au risque / innovant :

Le Secrétariat technique (ST) PACOP/PBF en Côte d'Ivoire, une initiative du Bureau du Coordonnateur Résident (BCR) et du Ministère du Plan, a été établi en 2015 pour renforcer la planification, la coordination et le suivi-évaluation du Plan Prioritaire 2 (2015-2017); et du PACOP (Programme d'appui à la consolidation de la paix), les deux cadres de financement pour les allocations PBF en Côte d'Ivoire. A la suite de plusieurs révisions annuelles qui ont permis au ST d'accompagner la dynamique de consolidation de la paix dans le pays au cours des quatre dernières années, la présente révision sans coût, initiée par les mêmes entités a pour objectif d'assurer la coordination et la gestion des projets PBF en cours ainsi que des nouveaux projets transfrontaliers prévus, notamment à travers le recrutement d'un Coordonnateur National du portefeuille résiduel PBF et la prise en compte des charges de fonctionnement minimales pour la coordination du portefeuille. Cette coordination et gestion du portefeuille résiduel PBF continuera de (i) s'inscrire dans le Cadre de Coopération des Nations Unies pour le Développement Durable (2021-2025), (ii) contribuera, au travers des leçons apprises, à la conception du nouveau programme conjoint sur la cohésion sociale ainsi qu'à la (iii) stratégie de sortie du ST tout en renforçant les capacités de gestion de programme et de mobilisation de ressources au niveau du BCR et de l'UNCT.

Résumez le processus de consultation dans le pays et le processus d'endossement préalable à la soumission à PBSO, y compris à travers la revue / consultation du Comité de pilotage PBF s'il existe.

Le processus de consultation s'est articulé autour d'échanges avec le Gouvernement, l'UNCT et PBSO afin d'apprécier les défis résiduels, à moyen terme en matière de cohésion sociale, et d'établir les besoins de gestion du portefeuille résiduel pour un meilleur appui au Gouvernement.

Marqueur genre du projet³ : _1

³ Score 3 pour les projets qui ont l'égalité entre les sexes comme objectif principal (minimum 80% du budget total est alloué à l'égalité entre les sexes et le renforcement des capacités des femmes).

Score 2 pour les projets qui ont l'égalité entre les sexes comme objectif significatif (minimum 30% du budget qui va à l'égalité entre les sexes et le renforcement des capacités des femmes)

Score 1 pour les projets qui contribuent d'une certaine manière à l'égalité entre les sexes, mais pas de manière significative (moins de 15% du budget total).

Spécifiez le pourcentage et le montant du budget total du projet alloués aux activités qui ont un lien direct avec l'égalité entre les sexes / renforcement des capacités des femmes : Non Défini

Marqueur risque du projet⁴ : 0

Sélectionnez le domaine d'intervention prioritaire (« focus area ») de PBF qui résume le mieux le sujet du projet (choisissez seulement un domaine⁵) : 4-3

Type de soumission :

Nouveau projet

Révision de projet

S'il s'agit d'une révision de projet, sélectionnez tous les changements qui s'appliquent et fournissez une justification brève en bas :

Extension de la durée : Durée additionnelle du projet en mois : 12 mois (jusqu'au 31 décembre 2022)

Changement de résultat / sujet :

Changement de l'allocation budgétaire entre résultats ou augmentation de plus de 15% par catégorie de budget :

Budget PBF additionnel : Budget additionnel par agence récipiendaire :

USD

Breve justification pour la révision :

Il s'agit de la révision sans coût du projet standard de Secrétariat PBF, logé au sein du Bureau du Coordonnateur Résident (BCR) afin de lui permettre de poursuivre son appui au Gouvernement et à PBSO pendant une année supplémentaire (2022), au vu du fait que cinq projets seront exécutés au-delà de 2021 (deux s'achevant en 2022 et trois en 2023) et deux nouveaux projets transfrontaliers sont en préparation en 2021. La révision permettra aux ressources résiduelles de financer un poste de Coordonnateur National pour le suivi de la mise en œuvre des projets restants et à assurer les charges de fonctionnement minimales pour la coordination du portefeuille. Ce poste remplace les postes de Coordinateur international et de Chargé de Suivi et Evaluation PBF, qui ont été supprimés en raison de la réduction progressive du portefeuille.

⁴ 0 = risque faible pour l'attente des résultats

1 = risque moyen pour l'attente des résultats

2 = risque élevé pour l'attente des résultats






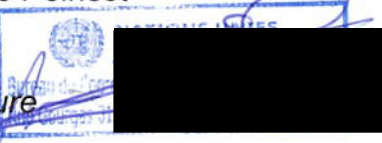

⁵ (1.1) Réforme du Secteur de la Sécurité, (1.2) État de droit, (1.3) DDR, (1.4) Dialogue politique

(2.1) Réconciliation nationale ; (2.2) Gouvernance démocratique ; (2.3) Prévention/gestion des conflits

(3.1) Création d'emplois ; (3.2) Accès équitable aux services sociaux

(4.1) Renforcement des capacités nationales de l'État ; (4.2) Prolongement de l'autorité de l'État/de l'administration locale ; (4.3) Gouvernance des ressources de consolidation de la paix et Secrétariat PBF

SIGNATURES DU PROJET:

<p>AGENCE RECIPIENDAIRE⁶</p> <p>Carol Flore-Smrecznik</p> <p>Signature </p> <p>Représentante Résidente PNUD Côte d'Ivoire</p> <p>Date 27/09/2021</p> 	<p>Représentant du gouvernement national</p> <p>Excellence Madame Kaba Nialé</p> <p>Signature </p> <p>Ministre du Plan et du Développement</p> <p>Date 14 OCT. 2021</p> 
<p>Coordinateur Résident</p> <p>Philippe Poinot</p> <p>Signature </p> <p>Coordonnateur Résident du Système de Nations Unies en Côte d'Ivoire assurant intérim</p> <p>Date 28/9/2021</p> 	<p>Peacebuilding Support Office (PBSO)</p> <p>Oscar Fernandez-Taranco</p> <p>for: </p> <p>Signature </p> <p>Assistant Secretary-General, Peacebuilding Support Office</p> <p>Date 20 Oct 2021</p>

⁶ Veuillez inclure un bloc de signature dans le tableau pour chaque agence récipiendaire du projet.



COMPOSANTES DU PROJET :

I. Contexte relatif à la consolidation de la paix et justification de l'appui du PBF a) Changements relatifs au contexte de consolidation de la paix

Le présent amendement constitue la cinquième extension apportée au projet *d'Appui à la coordination, au suivi et à l'évaluation de la mise en œuvre du Plan Prioritaire de consolidation de la Paix (2015-2017)*. Celle-ci, contrairement aux précédentes, est sans coût. Le projet initial, approuvé en 2015, visait un renforcement des capacités du Secrétariat Technique du Comité de Pilotage du Fonds pour la Consolidation de la Paix (PBF) en Côte d'Ivoire, pour accompagner la mise en œuvre du Plan Prioritaire 2 pour une durée de deux ans (2015-2017). En 2017, par anticipation de la clôture du Plan Prioritaire 2, ce projet a été amendé à travers une extension avec coût pour permettre la conversion du Secrétariat PBF en **Secrétariat du Comité de Pilotage dans le cadre du Programme d'appui à la consolidation de paix (PACoP)**, un nouveau programme destiné à accompagner le pays dans le processus de transition après le départ de l'ONUCI.

De manière globale, le PACoP, formulé en 2017 en concertation avec le Gouvernement et les autres Partenaires Techniques et Financiers (PTFs), prenait en compte les défis résiduels en matière de la consolidation de la paix à cette époque, dans la perspective de consolider et de pérenniser les acquis. Le PACoP couvrait formellement la période de transition (janvier 2017 - décembre 2019), qui avait débuté avec la clôture de l'ONUCI et prenait fin en décembre 2019, date qui coïncidait avec la fin de l'éligibilité actuelle de la Côte d'Ivoire aux fonds PBF. Cependant, pour apporter une réponse coordonnée aux enjeux liés à la compétition électorale et aux défis de cohésion sociale à l'horizon des élections présidentielles d'octobre 2020, une nouvelle extension du projet avec coût a été approuvée en 2019 pour assurer une continuité de fonctionnement jusqu'en décembre 2020. Cette extension devrait également permettre au Secrétariat d'amorcer la sortie progressive du PBF.

L'année 2019 a effectivement apporté des acquis, notamment dans la mobilisation des ressources, dans un contexte rendu plus difficile par le fait que la Côte d'Ivoire n'est plus considérée comme étant un pays fragile ou prioritaire en matière de consolidation de la paix au vu de nombreuses urgences au niveau international. Néanmoins, les besoins continus et jusqu'à présent pas encore entièrement comblés font que le soutien PBF reste indispensable. Ainsi le portefeuille Côte d'Ivoire compte actuellement 14 projets actifs. Six projets s'achèvent à fin juillet 2021 ; trois projets s'achèvent à fin décembre 2021 et cinq projets se poursuivent en 2022. Par conséquent, cette extension sans coût, jusqu'en décembre 2022, permettra aux ressources résiduelles de financer un poste de Coordonnateur National pour le suivi de la mise en œuvre des projets restants et à assurer les charges de fonctionnement minimales pour la coordination du portefeuille.

Tableau de portefeuille PBF 2021 ACTUALISE⁷

Projet	Axe PACoP	Année de fin de clôture	Nouvelle allocation 2021 (en USD)	Montant total en USD
Appui à la coordination, au suivi et à l'évaluation de la mise en œuvre du Plan Prioritaire de consolidation de la Paix (2015-2017).	N/A	Décembre 2022	0	3 132 640,13
Rôle des jeunes dans la prévention de la violence et le discours de haine, y compris dans un contexte électoral	Axe1: Cohésion sociale et réconciliation nationale	Décembre 2021	0	2 000 000
Engagement transfrontalier entre la Côte d'Ivoire et le Libéria pour renforcer la cohésion sociale et la sécurité des frontières	Axe 4: Sécurité communautaire	Janvier 2022	0	1 500 000
Participation des Jeunes à la prévention et à la gestion des conflits identitaires liés à la profanation et à l'exploitation des forêts sacrées dans le département de Biankouma en Côte d'Ivoire	Axe1: Cohésion sociale et réconciliation nationale	Ext. 08/21	0	1 500 000
Auto-analyse et renforcement du leadership des jeunes dans la prévention de la violence politique en Côte	Axe1: Cohésion sociale et réconciliation nationale	Septembre 2021	0	509 467
Consolidation de la paix dans la zone frontalière du nord-est de la Côte d'Ivoire, par le biais d'une gestion participative et planifiée des ressources naturelles	Axe1: Cohésion sociale et réconciliation nationale	Avril 2023	0	2 503 800
Projet «Contribution à la construction d'une élite politique responsable à travers la gestion pacifique des crises dans l'espace universitaire en vue d'une paix durable en Côte d'Ivoire»	Axe1: Cohésion sociale et réconciliation nationale	Août 2022	0	1 500 000
Projet «Initiative des Jeunes Leaders (Hommes et Femmes) Engagés pour la Consolidation de la Paix en Côte d'Ivoire »	Axe1: Cohésion sociale et réconciliation nationale	Août 2022	0	1 252 602
Total			0	13 898 509,13

⁷ Les six projets arrivés à terme à fin juin/juillet 2021 n'ont pas été inclus dans ce tableau.

Deux projets additionnels sont en cours de préparation :

- Consolider la Cohésion Sociale transfrontalière entre la Côte d'Ivoire et la Guinée pour une meilleure compréhension et anticipation des risques et le renforcement de la confiance et de la collaboration entre les acteurs locaux (CoSocFront).
- Gouvernance et renforcement de la présence de l'état dans les zones frontalières pour consolider la cohésion sociale et prévenir les conflits (Côte d'Ivoire – Burkina Faso)

Au vu de l'appui nécessaire pour la coordination et la gestion efficace de ce portefeuille résiduel de 14 projets en cours dont six s'achèvent à fin juillet 2021, trois s'achèvent à fin décembre 2021 et cinq se poursuivent au-delà de 2021, il a été décidé de commun accord avec PBSO de procéder à un amendement du projet initial plutôt qu'à la rédaction d'un nouveau projet. Ainsi, le présent amendement vise essentiellement à assurer la continuité d'une gestion coordonnée et cohérente du portefeuille existant, notamment à travers le recrutement d'un Coordonnateur National et la prise en compte des charges de fonctionnement minimales du portefeuille. Cette gestion contribuera aussi à la conception du nouveau programme de cohésion sociale dans le cadre du Cadre de Coopération des Nations Unies pour le Développement Durable (2021-2025) (CCDD), tout en assurant de la continuité avec les résultats du portefeuille PBF.

Proposant une extension supplémentaire de 12 mois sans coût, jusqu'en décembre 2022, cet amendement continuera de s'inscrire dans le CCDD, (ii) contribuera, au travers des leçons apprises, à la conception du nouveau programme conjoint sur la cohésion sociale ainsi qu'à la (iii) stratégie de sortie du ST tout en renforçant les capacités de gestion de programme et de mobilisation de ressources au niveau du BCR et de l'UNCT.

b) Justification et impact de la révision de ce projet

Cette demande d'extension du projet sans coût se justifie par la nécessité d'assurer la continuité dans la coordination et la gestion des projets PBF en cours et des nouveaux projets transfrontaliers prévus, notamment par le recrutement d'un Coordonnateur National du portefeuille résiduel PBF.

Les livrables clés pour le reste de 2021 et 2022 seront (i) le développement d'un cadre de programmation conjointe en cohésion sociale basé sur le CCDD qui fournira une nouvelle plateforme pour les projets PBF post-éligibilité et post-PACOP, tout en mettant en place un nouveau cadre de mobilisation de ressources ; (ii) le renforcement du système informatisé de S&E (en lien avec un dispositif d'études de suivi régulières sur la base des indicateurs développés dans le cadre d'études de perception menées en 2019 et 2020) qui servira désormais de plateforme de S&E pour le nouveau cadre de programmation conjointe en lien avec UN Info ; (iii) la mise en œuvre d'une stratégie de communication axée sur les résultats et l'impact PBF, y compris le développement de nouveaux outils de communication en lien avec la stratégie de communication du SNUD en CIV ; (iv) le renforcement de capacités en matière de consolidation de la paix au niveau de l'UNCT à travers l'équipe de points focaux PBF ; (v) le renforcement de liens entre la dimension analytique couverte par l'équipe PDA et le développement des nouveaux projets PBF et (vi) la fermeture effective avec les rapports de fermeture de projets à disposition.

I. Objectif de l'appui du Fonds et mise en œuvre proposée

a) Nouveaux résultats du projet, théorie du changement, activités, cibles et enchaînement

L'extension du projet ne change pas sa théorie du changement, ni le résultat principal.

Théorie du changement (prodoc 2014) :

Si, avec l'appui du Secrétariat Technique, le Comité de Pilotage et le Comité Technique Conjoint tiennent régulièrement leurs rencontres, statuent et approuvent les documents techniques et Si les différentes missions de terrain ont lieu, que les recommandations qui en découlent sont mises en œuvre, **ALORS** la Coordination, le Suivi-Evaluation et la Communication sur les objectifs et les résultats du [Plan Prioritaire] PBF/PACoP seront assurés de manière efficace pour une consolidation de la paix réussie en Côte d'Ivoire.

Si les capacités de coordination, de communication et de suivi et évaluation du Secrétariat Technique sont renforcées, alors le Comité de Pilotage Conjoint sera fonctionnel et ainsi le suivi de la mise en œuvre du [Plan Prioritaire de Consolidation de la Paix] PACoP ainsi que la prise en compte des priorités de consolidation de la paix dans les documents de stratégies nationales seront assurés et les résultats atteints.

Résultats et principales activités (prodoc 2014)

La mise en œuvre du projet permettra d'atteindre, in fine, le **résultat** suivant : **La planification des priorités de consolidation de la paix, la coordination, le suivi-évaluation de leur mise en œuvre, ainsi que la communication sur les résultats sont assurés de façon efficace.**

Pour ce faire, les activités du projet se focaliseront sur des **deux (02) produits** ci-après mentionnés :

- (i) le Secrétariat Technique est opérationnel et appui efficacement le Comité Directeur Conjoint du CCDD et le Comité technique conjoint d'experts dans leur rôle de coordination et de suivi global de l'exécution du [Plan Prioritaire] PACoP, des programmes et projets en prenant en compte la dimension genre ;
- (ii) le Comité Directeur Conjoint du CCDD joue son rôle d'orientation stratégique et de suivi-évaluation du [Plan Prioritaire] PACoP et la communication sur les résultats des programmes et projets sont assurés de manière efficace.

Produit 1 : La planification stratégique et la coordination de la mise en œuvre des priorités de consolidation de la paix sont assurées efficacement par le Comité Directeur Conjoint du CCDD. Il s'agira pour le Secrétariat technique d'appuyer le Comité Directeur Conjoint à renforcer ses capacités de coordination, afin qu'il dispose des qualités nécessaires à sa fonction : définition des orientations stratégiques, prise de décisions, représentativité, espace de dialogue et d'échanges. Il s'agira également d'assister le Comité Directeur Conjoint et le Comité technique conjoint d'experts notamment dans l'organisation des réunions, le partage des documents de travail, l'analyse et la validation des documents de programmes, des plans de travail annuels (PTA), la soumission des projets, le suivi des décisions prises par le Comité Directeur Conjoint du CCDD.

Les activités prévues pour atteindre ce résultat sont les suivantes :

- assurer les frais de fonctionnement du Secrétariat Technique,
- contribuer à la préparation et à l'organisation régulière des réunions du Comité Directeur Conjoint et du Comité technique conjoint d'experts ;
- appuyer techniquement la formulation et la sélection des propositions de programmes et projets ;
- apporter un appui technique aux agences des Nations Unies récipiendaires des fonds PBF et garantir l'assurance qualité pour l'élaboration de documents et rapports périodiques de projet ;
- assurer le suivi de la mise en œuvre des recommandations du Comité Directeur Conjoint et du Comité technique conjoint d'experts ;
- faciliter la coordination des partenaires et des agences d'exécutions des programmes et projets PBF;
- renforcer la prise en compte des priorités de consolidation de la paix dans les documents de priorités nationales et du Système des Nations Unies (SNU) à travers l'appui-conseil au SNU et au gouvernement en matière de consolidation de la paix.

Produit 2 : Le Comité Directeur Conjoint joue son rôle d'orientation stratégique et de suivi-évaluation du [Plan Prioritaire] PACoP et la communication sur les résultats du [Plan Prioritaire] PACoP, des programmes

et projets sont assurés de manière efficace. Il s'agira pour le Secrétariat technique d'accompagner le Comité technique conjoint d'experts, agissant comme l'organe supérieur de suivi qui s'assure du bien-fondé, de la pertinence et de la bonne progression des objectifs des programmes et projets du [Plan prioritaire] PACoP dans la conduite des études de base pour la maîtrise de la situation de référence, des enquêtes de perception pour l'appréciation des résultats du [Plan Prioritaire] PACoP, la réalisation des missions de suivi, l'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie de communication sur les résultats du PBF.

Les activités de ce résultat sont les suivantes :

- renforcer les capacités de l'ensemble des parties prenantes en suivi-évaluation axé sur les résultats et, si nécessaire, apporter un appui technique (S&E) ponctuel aux équipes de gestion des projets PBF ;
- réaliser des études de base (de référence) pour la maîtrise de la situation de référence de projets ;
- réaliser des études de suivi pour l'appréciation de l'évolution des indicateurs ;
- organiser des réunions de suivi de la mise en œuvre des différents programmes ;
- organiser des missions de terrains de suivi des progrès des interventions du [Plan Prioritaire] PACoP ;
- mettre en place une base de données et une cartographie des interventions des programmes/projets du Plan Prioritaire et du PACOP ;
- organiser les revues annuelles du [Plan Prioritaire] PACoP ;
- élaborer un Plan de suivi-évaluation intégré des programmes et projets sur la base du « Performance Management Plan de PBSO » ;
- assurer le suivi de l'atteinte des résultats du [Plan Prioritaire] PACoP et une bonne communication sur l'état d'avancement des projets, y compris l'alerte précoce au Comité Directeur Conjoint du CCDD, au Coordinateur Résident SNU et au PBSO sur les défis et problèmes qui pourraient compromettre la mise en œuvre du [Plan Prioritaire] PACoP ;
- appuyer la préparation et assurer un contrôle de qualité des rapports périodiques à envoyer à PBSO et à MPTFO dans les délais ;
- préparer le rapport annuel du Comité Directeur Conjoint sur les progrès et résultats du [Plan Prioritaire] PACoP et soumettre ledit rapport à PBSO dans les délais ;
- organiser les évaluations à mi-parcours et finales externes et archiver les documents systématiquement pour améliorer leur accessibilité immédiate ;
- élaborer et mettre en œuvre une stratégie de communication des réalisations du PBF pour une meilleure visibilité des résultats des programmes et projets et la mobilisation des fonds catalytiques ;
- Mettre à jour l'analyse de l'évolution de la consolidation de la paix et les défis de cohésion sociale en 2021 afin de permettre à PBF d'apprécier le niveau de son engagement futur.

b) Budget révisé:

Tableau 1: Projet d'activité budgétaire indicatif net (hors coûts indirects de 7%)

Résultats / Activités	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Total
Résultat : La planification des priorités de consolidation de la paix, la coordination, le suivi-évaluation de leur mise en œuvre, et la communication sur les résultats sont assurés de manière efficace.									
<i>Produit 1: La Planification stratégique et la coordination de la mise en œuvre des priorités de consolidation de la paix sont assurées efficacement par le Comité de Pilotage conjoint</i>									
Appuyer le fonctionnement du Comité de Pilotage et du Comité technique d'Experts	40 000	40 000	40 000	80 000	50 000,00	20 000	0	12 392,41	282 392,41
Appuyer la planification stratégique et la coordination des priorités de consolidation de la paix (rémunération SPA /coordonnateur STPBF et ateliers de planification)	135 661,00	135661	135661	302 221	305 000,00	293 000,00	50 500	42 000	1 399 704
Renforcer les capacités techniques du ST (Assurer la rémunération du personnel d'appui)	44 400	44 400	44 400		47 612,66	47 612,66	30 400	14 500	273 325,32
Sous total produit 1	220 061	220 061	220 061	382 221	402 613	360 613	204 113	68 892,41	1 955 421,73
<i>Produit 2: Le suivi-évaluation et la communication sur les résultats du Plan Prioritaire sont assurés de manière efficace</i>									
Assurer le Suivi-évaluation du Plan Prioritaire y compris les programmes et projets du PACoP (spécialiste M&E)	57 600,00	57 600,00	57 600,00	60 069,00	60 069,00	60 069,00	40069		393 076
Réaliser les études de base et finale	33 350	33 350	33 350	0	50 000,00	50 000	0	0	200 050

Résultats / Activités	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Total
Réaliser l'évaluation du Plan Prioritaire	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Organiser les ateliers de suivi et évaluation (y compris élaboration des outils de suivi)	20 000	15 000	15 000	10 000,00	6 950,00	5 000	0	5 000	76 950
Elaborer la cartographie des projets/programmes du PP/base de données de suivi du Programme	0	18 500	11 518	0	0	0	0	N/A	30 018
Organiser des revues périodiques du Programme	15 000	15 000	15 000			5000	0	0	50 000
Réaliser des missions de terrain/ missions de formation	12000	13 500	13 500	10000	6 900,00	10 000	4 198	10 000	80 098
Elaborer et mettre en œuvre la stratégie de communication	16500	20 000	16 500	5 000,00	4 250,00	5000	15 513,73	N/A	82 763,73
Elaborer un document sur le bilan de la transition					30 000,00	-	8 766	4 630,11	43 396,11
Activités conjointe avec équipe Peace and Development Advisor (PDA) en lien avec la situation socio-politique	0	0	0	0	0	0	10 977,49	N/A	10 977,49
Sous total produit 2	154 450,00	172 950,00	162 468,00	85 069,00	158 169,00	135 069,00	79 524,22	24 630,11	972 279,33
Total	374 511,00	392 961,00	382 529,00	467 290,00	560 781,66	495 681,66	160 424,22	93 522,51	2 927 701,06

Tableau 2 : Projet de budget par catégories de dépense de l'ONU par RUNO

PROJET DE BUDGET PBF – RUNO 1 (rajouter un tableau par RUNO supplémentaire)			
Catégories de dépense	Budget (en USD)	Réaménagement du budget	Budget révisé
1. Personnel et autres employés	2 144 727,98	-	2 144 727,98
2. Fournitures, produits de base, matériels	92 284,00	-	92 284,00
3. Équipement, véhicules et mobilier (compte tenu de la dépréciation)	10 283,00	-	10 283,00
4. Services contractuels	359 750,00	-	359 750,00
5. Frais de déplacement	162 529,00	-	162 529,00
6. Transferts et subventions aux homologues	-	-	-
7. Frais généraux de fonctionnement et autres coûts directs	233 728,00	-	233 728,00
Sous-total	2 927 701,98	-	2 927 701,98
8. Coûts indirects*	204 938,15	-	204 938,15
Total	3 132 640,13	-	3 132 640,13

c) Capacité des nouvelles RUNOs et des nouveaux partenaires d'exécution :

Dans le cadre de cette demande d'extension sans coût, de nouvelles RUNOS et/ou partenaires d'exécution ne sont pas proposés pour le projet. Le PNUD reste l'agence récipiendaire pour la mise en œuvre de ce projet. Toutefois, si des partenariats futurs sont envisagés, l'opportunité de choisir une autre agence récipiendaire devrait être analysée suite au processus de «delinking» du BCR.

II. Gestion et coordination

a) Gestion du projet :

La responsabilité de coordination, de gestion et suivi-évaluation du présent projet, qui est une initiative conjointe du Gouvernement et du Système des Nations Unies, incombera principalement au Coordonnateur Résident du SNU en Côte d'Ivoire. Il pourrait confier la délégation de la supervision globale à un Coordonnateur National du portefeuille PBF qui travaillera sous la supervision directe de la Conseillère paix et développement basée au Bureau du Coordonnateur Résident (BCR). Le Coordonnateur National du portefeuille PBF sera logé au niveau du BCR en Côte d'Ivoire avec également une ligne de rapportage envers PBSO. Le Coordonnateur National assurera le suivi et la mise en œuvre du Projet, à travers une gestion quotidienne des activités, notamment la mobilisation des Agences Récipiendaires aux fins de la mise en œuvre efficace des projets financés du PACoP, conformément au cadre de gestion et de suivi des projets.

La nouvelle composition du personnel en charge de la mise en œuvre du portefeuille PBF sera composée du Coordonnateur National (NPSA 9) à recruter en 2021 ; une assistante administrative et financière jusqu'en décembre 2021 et un Chauffeur à retenir jusqu'en décembre 2022.

La gestion opérationnelle du projet sera assurée par le PNUD conformément à la modalité 'Direct Implémentation' (DIM), ainsi que sous la supervision opérationnelle et technique des activités sur la base du plan de travail du Secrétariat Technique.

b) Gestion des risques :

Tableau 3 – Matrice de gestion des risques

Risques	Probabilité (haute, moyenne, faible)	Gravité de l'impact sur le projet (haut, moyen, faible)	Stratégie d'atténuation (et personne/unité responsable)
Durabilité des acquis du ST dans la perspective d'une stratégie de sortie	Moyenne	Haute	S'assurer d'une transition solide entre la configuration actuelle et le nouveau programme conjoint de cohésion sociale
Disponibilité limitée de ressources PBF pour la CIV en 2021	Haute	Moyenne	Ciblage des fenêtres compétitives (GYPI, projets transfrontaliers) pour continuer à pouvoir mobiliser des ressources PBF
Conflits et compétition entre agences du SNU pour des financements limités	Haute	Haute	Continuer à mettre en place des processus transparents et objectifs de sélection
Conflits au sein du Gouvernement pour la direction nationale du nouveau programme de cohésion sociale	Moyenne	Haute	Concertation entre Coordonnateur Résident et le Gouvernement pour la prise de décision.

c) Suivi et évaluation :

Le Coordonnateur National a la responsabilité de superviser le suivi et l'évaluation au niveau des résultats du PACoP, tandis que la fonction de suivi-évaluation des résultats des projets est assurée par les agences récipiendaires des fonds. Toutefois, le Coordonnateur National soutient la coordination du processus de suivi-évaluation à tous les niveaux. En 2019, un système informatisé de suivi-évaluation a été mis en place intégrant une base de données des projets et permet une planification et un suivi intégré en rapport avec les programmes stratégiques.

Des études de suivi régulières sur la base des indicateurs développés dans le cadre de l'Etude de perception réalisée en 2019, qui sert comme étude de base, et actualisés à travers l'enquête téléphonique de perception réalisée en partenariat avec l'OIM en 2020, permettront de :

- fournir des données communautaires (perspective de la population) en continu sur les progrès et l'impact des différents projets mis en œuvre avec le support du PBF;
- intégrer les données existantes (observatoires, enquêtes statistiques, données de projet) avec les données communauté afin de dresser un bilan consolidé et intégré sur la situation de la paix dans les zones d'interventions ;
- organiser la diffusion de ce bilan sur une base régulière afin de créer une opportunité pour l'adaptation en temps presque réel de la mise en œuvre des projets en cours et informer le développement des futurs projets ;
- servir de système d'excellence pour la collecte rapide et flexible de données appropriées pour l'ensemble des projets d'appui à la consolidation de la paix ;
- fournir les données de base (baseline data) pour le nouveau programme conjoint de cohésion sociale.

Un exercice spécifique de collecte de données sous le lead du Coordonnateur National n'est pas prévu en 2021 dans le cadre du suivi-évaluation de ce projet. En 2022, un budget suivi-évaluation de 5,000 sera alloué pour des activités de suivi-évaluation indiquées à la page 14.

Afin de s'assurer de la cohérence et de l'alignement des programmes et projets, toutes les agences récipiendaires des fonds ont l'obligation de soumettre des rapports d'avancement semestriels au Comité de pilotage ainsi qu'à MPTFO et à PBSO. Des missions régulières de terrain seront organisées pour le suivi, la supervision des interventions et une évaluation des résultats.

d) Dispositions administratives (langage normalisé) : (paragraphe normalisé – ne pas supprimer)

Le Bureau des Fonds d'affectation spéciale pluri partenaires (MPTF) du PNUD fait office d'Agent administratif (AA) du Fonds pour la consolidation de la paix, et est chargé, à ce titre, de recevoir les contributions des donateurs, d'assurer les transferts de fonds des entités des Nations Unies bénéficiaires, ainsi que de la consolidation des rapports narratifs et financiers et de la présentation de l'ensemble aux donateurs liés au PBSO et au Fonds. En tant qu'Agent administratif, le MPTF transfère les fonds aux entités des Nations Unies bénéficiaires sur la base du Mémoire d'accord signé par chaque entité et par le MPTF.

Fonctions de l'Agent administratif

Au nom des organisations participantes, et conformément au « Protocol on the Administrative Agent for Multi Donor Trust Funds and Joint Programmes, and One UN funds » (2008)⁸ (Protocole relatif à l'Agent administratif des Fonds d'affectation spéciale pluri donateurs et des Programmes conjoints, et du Fonds du programme des Nations Unies « Unis dans l'action ») – protocole approuvé par le Groupe des Nations Unies pour le développement (GNUD) – le Bureau des Fonds d'affectation spéciale pluri partenaires doit, en tant qu'Agent administratif du Fonds :

- Débourser des fonds à l'intention de chaque entité des Nations Unies bénéficiaire, conformément aux instructions du PBSO. En principe, l'Agent administratif procède à chaque versement dans un délai de 3 à 5 jours ouvrables après avoir reçu les instructions du PBSO, ainsi que le Formulaire de demande pertinent et le Descriptif de projet signé par tous les participants concernés;
- Consolider les rapports narratifs et les états financiers (annuels et finals), sur la base des demandes soumises à l'Agent administratif par les entités des Nations Unies bénéficiaires, et fournir aux donateurs et au PBSO les rapports d'activité consolidés;
- Procéder, dans le cadre du système du MPTF, à la clôture opérationnelle et financière du projet; une fois celui-ci déclaré officiellement achevé par l'entité des Nations Unies bénéficiaire concernée (en joignant également le rapport narratif final, l'état financier final certifié et le document spécifiant le remboursement du solde);
- Débourser des fonds à l'intention de toute entité des Nations Unies bénéficiaire, afin de couvrir tout coût supplémentaire décidé par le PBSO, conformément au statut et aux règles du Fonds.

Responsabilité, transparence et rapports des entités des Nations Unies bénéficiaires

Les entités des Nations Unies bénéficiaires doivent assumer intégralement la responsabilité programmatique et financière des fonds qui leur sont versés par l'Agent administratif. Ces fonds seront gérés par chaque entité conformément à son propre statut, ses propres règles, directives et procédures.

Chacune de ces entités tiendra un « grand livre » faisant état de la réception et de la gestion des fonds qui lui auront été versés par l'Agent administratif sur le budget du Fonds. Ce grand livre, autonome pour chaque entité, sera géré par l'entité en question conformément à ses règles, directives et procédures (y compris les règles régissant les intérêts). Chaque « grand livre » autonome sera soumis exclusivement aux procédures d'audit internes et externes établies dans le cadre du statut, des règles, des directives et procédures applicables à l'entité des Nations Unies concernée.

Chaque entité des Nations Unies bénéficiaire fournira à l'Agent administratif et au PBSO (uniquement en ce

⁸ Disponible à l'adresse suivante : <http://www.undg.org/docs/9885/Protocol-on-the-role-of-the-AA,-10.30.2008.doc>

qui concerne les rapports narratifs, dans ce dernier cas) les éléments suivants :

- des rapports d'activité semestriels, à soumettre au plus tard le 15 juin;
- des rapports d'activité narratifs annuels, à soumettre dans au plus tard le 15 novembre;
- des états financiers annuels en date du 31 décembre et concernant les fonds versés à l'entité en question par le Fonds, à soumettre dans un délai de 4 mois après la fin de l'année civile (30 avril);
- des rapports narratifs finals, après achèvement des activités prévues dans le document programmatique approuvé, et à soumettre dans un délai de 3 mois après la fin du projet. Le rapport final contiendra un résumé des réalisations et résultats en regard des buts et objectifs du Fonds;
- des états financiers finals et certifiés, après achèvement des activités prévues dans le document programmatique approuvé, et à soumettre dans un délai de 6 mois (30 juin), au cours de l'année suivant l'achèvement des activités en question;
- le solde non utilisé à la clôture du projet devra être reversé, et une notification sera envoyée à ce sujet au Bureau du MPTF, dans un délai de 6 mois (30 juin) au cours de l'année suivant l'achèvement des activités.

Propriété du matériel, des fournitures et autres biens

La propriété du matériel, des fournitures et autres biens financés sur le budget du Fonds sera assumée par l'entité des Nations Unies bénéficiaire et responsable des activités. Les questions de transfert de propriété demandé par l'entité des Nations Unies bénéficiaire seront déterminées conformément aux politiques et procédures de l'entité en question.

Information du public

Le PBSO et l'Agent administratif veilleront à la publication des opérations du Fonds sur le site Internet de ce dernier (<http://unpbf.org>) et sur le site de l'Agent administratif (<http://mptf.undp.org>).

u

Annexe A : cadre de résultats 2021		Année 2021		Année 2020	
Résultats	Produits	Indicateurs	Mode de vérification	Année 2021	Année 2020
<p>Description du résultat 1 : [une phrase de description du résultat]</p> <p>La planification des priorités de consolidation de la paix, la coordination, le suivi-évaluation de leur mise en œuvre, ainsi que la communication sur les résultats sont assurés de manière efficace.</p>		<p>Indicateur de résultat 1 : Existence d'une analyse sur les acquis de la transition et du PACoP, des défis et risques en lien avec la PDA/BCR et d'un nouveau cadre de cohésion sociale lié au Cadre de Coopération des Nations Unies pour le Développement Durable (2021-2025) permettant une mobilisation durable des ressources</p> <p>Niveau de référence : Non Cible : oui</p>	<p>Document de programme de cohésion sociale 2021 - 2025</p>	x	<p>Note de cadrage pour l'élaboration du nouveau cadre de cohésion sociale en lien avec le CCDD (2021-2025) en élaboration (disponible avant fin novembre 2020)</p>
		<p>Indicateur de Résultat 2 Les valeurs finales des indicateurs du PACoP et les valeurs initiales des indicateurs du nouveau programme de cohésion sociale sont disponibles et renseignent les parties prenantes (Etat, SNUD, secteurs privés, ONG,</p>	<p>Rapports des études de perception et de BaseLine de</p>	x	<p>Suite à la baseline du PACoP réalisée en 2019, une enquête pilote pour le suivi des indicateurs de perception par voie téléphonique a été menée en octobre 2020 dans la région du Cavally avant les élections avec l'équipe de collecte de données de l'IOM.</p>

<p>populations) sur les résultats et les défis de la fin de la transition Niveau de référence : Non Cible : oui</p>	<p>Sur la base de ce pilote un cadre d'étude est en élaboration pour lancer la endligne du PACoP et la baseline du nouveau programme de cohésion sociale en début 2021</p>	<p>Statistiques de la page</p>	<p>x</p>	<p>x</p>	<p>x</p>
<p>Indicateur de résultat 3 (communiqué) Augmentation des engagements (abonnés) d'internautes sur les comptes Facebook et twitter du SNUD Niveau de référence : 1000 (facebook) Tweeter (1 000) Cible : 3 000 engagements par post sur facebook 2 000 engagements par post sur tweeter</p>	<p>Au niveau des comptes Facebook et twitter du SNUD, les engagements des internautes sont en moyenne de 1 000 pour les publications du PBF</p>	<p>Document projets et rapports projets</p>	<p>x</p>	<p>x</p>	<p>x</p>
<p>Indicateur de résultat 4 Montant d'investissement des autres donateurs pour la cohésion sociale à la fin de 2021. Référence : 66 982 945,93 USD Cible : AD</p>	<p>Selon tableau des résultats financiers catalytiques des investissements du PBF sur la période 2017-2019 en Côte d'Ivoire sont 66 982 945,93 USD</p>	<p>Compte-rendu des réunions du CDC du CCDD et comité technique</p>	<p>x</p>	<p>x</p>	<p>x</p>
<p>Produit 1. La Planification stratégique et la coordination de la mise en œuvre des priorités de consolidation de la paix sont</p>	<p>La crise du Covid-19 et la situation électorale n'a pas permis l'organisation de comité de pilotage en 2020. Le Comité Directeur Conjoint du</p>	<p></p>	<p></p>	<p></p>	<p></p>

assurées efficacement par le Comité Directeur Conjoint.	la définition d'une nouvelle stratégie en matière de cohésion sociale Niveau de référence : 0 Cible : 4							CCDD sert maintenant aussi de comité de pilotage du PACOP. Trois Comités (3) techniques se sont tenus pour la validation des rapports semestriels et annuels et la validation des nouveaux projets.
	Indicateur de résultat 1.2 Nombre de documents de programme et projets préparés et soumis par le Secrétariat Technique Niveau de référence: 0 Cible : 4	Documents de programmes et de projets	x	x	x	x	x	6 documents de projets ont été préparés et soumis (3 projets GYPI en attente de validation ; 1 projet PRF sur la gestion des ressources naturelles qui a été validé par PBSO, 2 projets révisés dans le cadre des élections 2020)
	Indicateur de résultat 1.3 Nombre de Plans de Travail Annuels (PTA) validés dans les délais Niveau de référence : 0 Cible : Au moins 11 PTA	PTA				x		12 PTA validés en 2020

Produit 2 Le suivi-évaluation et la communication sur les résultats du Plan Prioritaire et du PACoP sont assurés de manière efficace	<p>Indicateur de résultat 1.4 Nombre rapports périodiques (semestriels, annuels) produits dans les délais et jugés recevables par PBSO</p> <p>Niveau de référence : 0</p> <p>Cible : 23</p>	Rapports périodiques de programmes	x	x	x	12 rapports semestriels transmis dans les délais et jugés recevables. 11 rapport annuels produits
	<p>Indicateur de résultat 2.1 Mise en place d'un dispositif de collecte de données permanent (basé sur des études de suivi régulières sur la base des indicateurs développés dans le cadre d'études de perception menées en 2019 et 2020) dans le cadre de la fin de la transition et la mise en place d'un nouveau cadre de cohésion sociale coordonné par le BCR</p> <p>Niveau de référence : Non</p> <p>Cible: Oui</p>	Rapport du système de collecte de données	x	x		Suite à la baseline du PACoP réalisée en 2019, une enquête pilote pour le suivi des indicateurs de perception par voie téléphonique a été menée en octobre 2020 dans la région du Cavally avant les élections avec l'équipe de collecte de données de l'IOM. Sur la base de ce pilote un cadre pour la réalisation d'études légères régulières de perception
	<p>Indicateur de résultat 2.2 Actualisation du Système informatisé de suivi-évaluation</p>	Rapport technique d'actualisation du logiciel et rapports			x	x

								révision des formats de rapport périodique. Des analyses en réalisation pour établir le lien avec UNINFO pour aider à la préparation des rapports du CCDD en 2020
								1 article en moyenne est publié par mois sur le site internet du SNUD
								Articles ou « succès stories » publiés
								Post hebdomadaires
								<p>PBF afin d'alimenter durablement la plateforme de suivi des risques de du PDA/BCR et d'aider à améliorer le rapportage du BCR en lien avec la plateforme UNINFO</p> <p>Niveau de référence : Non Cible : Oui</p> <p>Indicateur de résultat 2.3 Nombre d'articles mensuels du PBF sur le site internet du SNUD Niveau de référence : 0 Cible : 24 (2 articles /mois)</p> <p>Indicateur de résultat 2.4 Nombre post hebdomadaires PBF sur les réseaux sociaux du SNUD (Facebook et tweeter) Niveau de référence : 0 Cible : 3 postes hebdomadaires</p>
								1 article en moyenne est publié par mois sur le site internet du SNUD